

PRÉFECTURE DES LANDES

D.R.L.P. – BCSR

Permis de conduire

26, rue Victor Hugo

40021 MONT DE MARSAN CEDEX

Tél. : 05 58 06 59 04

FAX : 05 58 06 72 46

Courriel : pref-permis-de-conduire@landes.gouv.fr

SOUS-PRÉFECTURE DE DAX

B.A.G.R.

Permis de conduire

BP 325

40107 DAX CEDEX

Tél. : 05 58 90 09 90

FAX : 05 58 74 23 93

Courriel : sp-permis-de-conduire-dax@landes.gouv.fr

Guichets ouverts du lundi au vendredi**de 8h45 à 11h45 et de 13h à 16h****Guichets ouverts du lundi au vendredi****de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h****RENSEIGNEMENTS RELATIFS
À LA DÉLIVRANCE D'UN DUPLICATA DU PERMIS DE CONDUIRE**

Toute personne désirant obtenir un duplicata du permis de conduire devra en faire la demande au verso de cet imprimé qui doit être adressé à la préfecture ou à la sous-préfecture du lieu de son domicile.

L'attention des demandeurs est appelée sur les dispositions de l'article 441-6 du code pénal :

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 € d'amende »

JOINDRE À L'IMPRIMÉ DE DEMANDE FIGURANT AU VERSO :

1. → soit le permis usagé, détérioré, ou à modifier (changement d'adresse ou d'état civil)
→ soit une déclaration de perte ou une déclaration de vol établie par les services de police ou de gendarmerie.

ATTENTION : la validité de ces déclarations est de 2 mois

2. La photocopie d'une des pièces d'identité suivantes, en cours de validité :
 - une carte nationale d'identité française ou étrangère,
 - un passeport français ou étranger,
 - une carte d'identité ou une carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises,
 - une carte de séjour temporaire, une carte de résident.
3. La photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, etc.).
4. Deux photographies identiques, récentes, conformes aux normes en vigueur, de face et tête nue, au dos desquelles vous voudrez bien inscrire vos nom et prénom et date de naissance (pas de photos scannées) ;
5. Pour les femmes mariées, la photocopie du livret de famille si leur nom d'épouse ne figure pas sur la pièce d'identité.

Pour prendre possession de votre titre lorsque il sera prêt, vous pouvez :

Cocher la case correspondant
à votre choix

Vous le faire expédier à votre domicile en joignant une enveloppe affranchie, libellée à vos nom et adresse ;

Venir le retirer au guichet de la Préfecture ou de la Sous-Préfecture

DEMANDE DE DUPLICATA DE PERMIS DE CONDUIRE

(voir renseignements au recto)

Je soussigné(e) :

Nom de naissance et prénoms

Nom d'usage, nom d'épouse, le cas échéant :

Identité lors de la 1^{ère} délivrance, si différente :

Né(e) le : à :

Nationalité :

Demeurant à :

Code Postal : Commune :

Profession (facultatif) :

N° téléphone bureau : domicile : portable :

ai l'honneur de solliciter l'échange de mon permis de conduire n° :

Date et lieu d'obtention ; pour la conduite des véhicules :

A1 A B1 B C D EB EC ED

en vue du changement d'adresse ;

en vue du changement d'état matrimonial ou civil ;

suite au vol de ce document ;

suite à la perte de ce document ;

en vue du remplacement d'un document usagé.

J'affirme ne pas être sous le coup d'une mesure de suspension ou d'annulation du permis de conduire et ne pas avoir été frappé, depuis l'obtention de mon permis, d'une affection temporaire ou permanente susceptible d'être incompatible avec le maintien du permis.

(Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par l'article 433-19 et 441-7 du Code Pénal).

Je déclare être porteur d'un dispositif de correction de la vision : OUI NON

Pour les permis de conduire soumis à visites médicales obligatoires :

Dernière visite médicale effectuée le

Commission médicale - médecin agréé (1) de (ville et département)

À

Le

SIGNATURE :

Ci-joint à ma demande les pièces énoncées au recto.

Case réservée à la Préfecture

.....